



3 HEURES 30



INTER ET INTRA ENTREPRISES  
6 À 10 PARTICIPANTS



PRÉSENTIEL



VISIO

## PROGRAMME

### DROIT DU TRAVAIL EN CHR : LA CONVENTION COLLECTIVE

**PUBLIC :** Cette formation s'adresse aux responsables d'établissement, manager d'équipes, participant en charge de l'administration du personnel, Responsable RH, DRH, comptable, élus d'un CSE.

#### PRÉ REQUIS :

**VISIO :** Connexion internet et PC ou tablette avec Webcam.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, les participants seront capables de :

- Connaître et faire appliquer la convention collective CHR

**Taux d'acquisition : 100%**

**Taux d'atteinte des objectifs de la formation : 100%**

#### MÉTHODE :

Apports réglementaires et opérationnels. Cas pratiques / ateliers / mises en situation.

Nombreuses interactions constructives. Tour de table.

#### VALIDATION DE LA FORMATION :

Remise d'une attestation de formation

## DÉTAIL DE LA FORMATION

LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

LA PÉRIODE D'ESSAI

LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

LES JOURS FÉRIÉS GARANTIS

LE CONTRAT D'EXTRA

LE CONTRAT DE SAISON

LA CLASSIFICATION

LA GRILLE DES SALAIRES

L'AVANTAGE NOURRITURE

LE REPOS HEBDOMADAIRE

L'HABILLAGE / DÉSHABILLAGE

LE TRAVAIL DE NUIT

L'INDEMNITÉ CONVENTIONNELLE

### INTERVENANTS :

Spécialisés dans le droit du travail